

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 48

Artikel: Les toasts muets
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210823>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 28 novembre 1914 : Réfugiés d'autrefois. — Pour serrer les coudes (Un bon Suisse). — Djanistet dein le z'Allemagne (Marc à Louis). — Pour savoir l'heure (M.-E. T.). — La moindre des femmes (Z.). — La Brabançonne. — Entre Confédérés (L. C.).

RÉFUGIÉS D'AUTREFOIS

FUYANT leur pays dévasté, des milliers de Belges, femmes et enfants notamment, gagnent la Hollande, l'Angleterre, la France, la Suisse. Il en est arrivé déjà quelques centaines dans le canton de Vaud. On en attend un plus grand nombre encore. Ces malheureux verront-ils la libération de la Belgique et sa reconstitution, pourront-ils rebâtir leurs villes et leurs villages, refaire leur foyer, retrouver la paix et le calme qu'aurait dû leur assurer le caractère neutre de leur nation ? Ils l'espèrent bien, et tous les gens de cœur le souhaitent avec eux.

Leur venue chez nous rappelle les exodes dont notre territoire fut le terme, à mainte reprise¹. Situé au centre de l'Europe, protégé par des chaînes de hautes montagnes qui le séparent des nations voisines, habité par un peuple hospitalier, le Pays de Vaud a toujours servi de refuge aux victimes des guerres et des révolutions qui sans cesse ont affligé le continent.

Ces ermites qui, à l'aurore du christianisme, rendirent notre pays à la culture, ces moines qui fondèrent les couvents, berceaux de la civilisation, étaient ou des missionnaires ou des réfugiés cherchant un asile contre les persécutions. Ces cloîtres, cachés dans nos vallées du Jura, dans les forêts de nos vallons, servirent de refuge à bien des victimes de la violence qui signala les premiers temps de la féodalité. A l'époque de la grandeur des évêques de Lausanne, les paroisses de Notre-Dame et les maisons religieuses des alentours accueillirent des étrangers qui imploraient l'absolution de leurs fautes ou la tranquillité que leur patrie leur refusait. .

Dès le milieu du xvi^{me} siècle, arrivent en foule les protestants persécutés en France et en Savoie, migrations qui cessent momentanément à la proclamation de l'édit de Nantes, pour reprendre de plus belle lorsque Louis XIV cassa cet acte de tolérance.

Quand, en 1660, les événements d'Angleterre ramenèrent sur le trône le fils de Charles I^{er}, mort sur l'échafaud, les juges du défunt roi furent condamnés à mort. Quelques-uns réussirent à s'enfuir sur le continent. Repoussés de Hollande, d'Allemagne et même de Genève, qu'intimidait la cour de France, ils furent accueillis affectueusement sur les terres de LL. EE. de Berne, à Lausanne et à Vevey. Cependant, la veuve de Charles I^{er} ne songeait qu'à venger la mort de son mari. Informée de la retraite des régicides, elle envoya secrètement

une troupe d'hommes sur les bords du Léman. Le 14 novembre 1663, cette troupe s'embarqua dans les rues de Vevey, pour s'emparer du général Ludlow ; mais l'alarme fut donnée à temps et les sicaires se rembarquèrent précipitamment pour la Savoie, sans avoir pu accomplir leur coup de main. Moins heureux que Ludlow, John Lisle fut assassiné à Lausanne, le dimanche 11 août 1663, au moment où il allait entrer dans le temple de Saint-François. Le meurtrier put gagner la porte de Saint-François, où un cavalier l'attendait avec un cheval ; il s'enfuit à bride abattue dans la direction de Morges en criant : « Vive le roi ! »

Le séjour des régicides anglais n'est qu'un épisode de notre histoire. Il en fut tout autrement de l'immigration des protestants de France et de Savoie. Sans compter les Vaudois des vallées du Piémont, qui passèrent environ trois ans chez nous, à la fin du xvi^{me} siècle ; sans compter non plus les infortunés Allemands, Hongrois et Bohémiens jetés dans le Pays de Vaud par la guerre de Trente-Ans, on estime à 60,000 le nombre des réfugiés qui de France entrèrent en Suisse par les cols du Jura, par la vallée du Rhône et le Léman. La plupart ne firent que passer et se rendirent en Wurtemberg, dans le Palatinat et le Brandebourg, dont les souverains leur promettaient aide et protection. 6000 environ s'établirent dans le Pays de Vaud. Lausanne pour sa part en garda 1573, ce qui était beaucoup pour une ville comptant à peine 7000 habitants.

Ces protestants immigrés de France se firent bientôt respecter par une austérité de mœurs et une probité commerciale au-dessus de toute critique. Zurich, Bâle, Genève, Lausanne profitèrent de leur habileté et de leurs lumières, et rendirent encore justice à leur conduite intègre et loyale.

A Lausanne — où le commerce et l'industrie étaient presque nuls, Berne n'ayant cure d'en favoriser les progrès — les Français du « Refuge » introduisirent le jardinage et la culture maraîchère, que l'on y connaissait fort peu. Des pépinières furent créées, des légumes et des fruits nouveaux importés et cultivés. Les vignerons du midi de la France, qui étaient nombreux parmi les réfugiés, perfectionnèrent la viticulture vaudoise. L'industrie se développa.

On créa, dans notre ville, des fabriques de sabots, de drap, de chapeaux ; on fonda des imprimeries, des poteries, des tanneries, des manufactures de cotonnades. Charmés et surprises aussi, les autorités lausannoises s'efforcèrent à faciliter cet essor industriel en favorisant les promoteurs par des prêts d'argent et d'autres mesures protectrices. Le commerce eut aussi son tour. Ce furent des réfugiés qui substituèrent les premières boutiques et les transactions régulières au trafic des colporteurs, jusqu'alors en usage. Enfin, nul n'ignore l'influence si grande des protestants français, dans les sciences et les arts et jusque dans la langue parlée, qui s'épura au contact de ces hommes cultivés.

Aux protestants persécutés succédèrent, dans

le cours du xix^{me} siècle, les proscrits politiques de France, de Pologne, d'Allemagne, d'Italie, de Russie. Puis ce furent, en 1870, les familles chassées par le siège de Strasbourg et de Paris ; puis les huitante et quelques milliers d'hommes de l'armée de Bourbaki ; aujourd'hui enfin, voici les Belges, dont le sort est le pire de tous et que nous nous devons d'accueillir de notre mieux, ne fût-ce que pour protester, au nom de l'humanité, contre les actes de ceux qui déchaînent la guerre et son cortège d'injustices, de cruautés, de ruines et de souffrances.

Les toasts muets.

— On nous écrit : « Louis Barzini, l'homme qui a tout vu, le prestigieux et fécond correspondant de guerre du *Corriere della Sera*, raconte quelque part que les Chinois ont trouvé une chose sublime : les toasts muets. A la fin de leurs banquets, ils lèvent à la hauteur des yeux leur coupe, remplie de vin de riz ou d'amande, et la vident d'un trait, jusqu'à la dernière goutte, sans une parole. C'est tout au plus si, en veine d'éloquence, ils murmurent le mot « Ciecin » (Santé !). »

Nous appelons timidement sur cet exemple l'attention de nos flamboyants orateurs. Les digests, certes, ne se feront pas plus mal. Et comme ils seraient heureux, nos braves journalistes, aux agapes où la presse est conviée ! Ils sauraient même, j'en suis certain, tolérer quelque chose et n'y regarderaient pas à quelques « cincins ! »

POUR SERRER LES COUDES

Mon cher *Conteur*,

DANS ton dernier numéro, à propos de l'accueil chaleureux fait à nos troupes vaudoises, dans le canton de Berne, tu exprimes le regret que nous ne nous connussions pas davantage entre Confédérés des divers cantons.

Ce regret est assurément celui de plusieurs de nos compatriotes, en deçà et au-delà de l'Aar.

Tu exprimes aussi le désir de voir les Suisses latins : Vaudois, Genevois, Neuchâtelois, Jurassiens bernois, Fribourgeois et Valaisans de langue française, Tessinois, serrer plus les coudes, afin de compenser, en partie, par une union plus étroite, par une plus grande solidarité, le désavantage de leur infériorité numérique, dans le faisceau fédéral.

Ce désir, aussi, doit être celui de nombreux Suisses latins. Il n'est pas si difficile à réaliser qu'on le suppose, peut-être, en certains milieux. Un peu de bonne volonté y suffirait. Nous différons moins les uns des autres qu'on ne le croit. Quand les circonstances nous rassemblent dans quelque joyeuse partie, l'entente est bientôt complète. En politique, c'est peut-être un peu moins aisés. Soit ! Mais ce n'est pas du tout impossible. Ce serait d'autant moins, à présent, que les circonstances semblent nous recommander ce rapprochement.

¹ Pour les lignes qui suivent, nous puisions largement dans l'*Histoire du Canton de Vaud*, de Verdeli, dans les *Pages d'histoire lausannoise*, de A. van Muyden, dans *Lausanne et les parrains de ses rues*, par un « Vieux Lausannois ».